

# CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 125/2023/87575/C01:1

DATE DU CONTRÔLE 02/11/2023 AGENT VISITEUR Tiago Ferreira  
 ADRESSE DU CONTRÔLE Rue des Basjaunes 31 - 1490 Court-St.-Étienne AGRÉMENT RÉGION WALLONNE AGRW. TUS-145/A/06 expire le 19/01/2028



» COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT DE LA CITERNE

Propriétaire #TVA non communiqué  
 Adresse Rue des Basjaunes 31 - 1490 Court-St.-Étienne

» SITUATION DU RÉSERVOIR ET DE SES ACCESSOIRES

Plan d'implantation Non  
 Situation du réservoir A gauche maison  
 Localisation du dépotage Sur le réservoir

» RÉSERVOIR

Autorisation d'exploitation	Oui	Date d'émission, échéance & numéro	4/10/2023 echeance 4/10/2033
Capacité autorisée et/ou réelle (litres)	Inconnu	Année d'installation	Inconnu
Origine du réservoir et n° de fabrication	Inconnu	Certificat d'étanchéité antérieur	Oui
Informations du certificat antérieur d'étanchéité	Certinergie fait le 25/09/2023 carte rouge	Dimensions du réservoir	Diametre 130
Hauteur de produit (cm)	17		
Type de réservoir	Cylindrique - Enterré - Simple paroi - Métallique		

» CONTRÔLE

Système de chauffage	Chaudière	Fonctionnement du système de chauffage	Fonctionne
Type de raccordement au système de chauffage	Mono-tube	Contrôle des tuyauteries visibles du réservoir au système de chauffage	Conforme
Soutirage	Par le haut - Conforme	Conduite de remplissage	Conforme
Conduite de ventilation	Conforme	Système anti-débordement	sifflet 95% - test OK - hauteur de la tige OK
Système de mesure de niveau	conforme	Hauteur d'eau dans le réservoir (cm)	0 cm
Autres raccords	Conforme	Trou d'homme	Conforme
Pollution en dehors du réservoir	Non	Système de détection de fuite	NON

» TEST AUX ULTRASONS

Hauteur de produit avant le test (cm)	17	Hauteur d'eau avant le test (cm)	0
Test étanchéité chaîne de mesure	OK	Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde N (gazeux)	Ok
Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde R (liquide)	Ok	Valeur de référence valeur phase gazeuse :	-4,6
Valeur de référence phase liquide :	-3,1	Dépression atteinte (mbar) :	-250
Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur phase gazeuse :	-4,6	Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur en phase liquide :	-2,8
Hauteur de produit après le test (cm)	17	Hauteur d'eau après le test (cm)	0
Résultat du test accoustique	Conforme	Durée du test (minutes):	40

Appareil SDT 340 référencé «284220029» et vérifié le 18/08/2023 selon nos procédures internes.

» AUTRE(S) REMARQUE(S)

L'absence de pollution visible est confirmée sous toute réserve de la présence éventuelle d'une pollution non visible le jour du contrôle.  
 Nous ne pouvons être tenus pour responsables d'une éventuelle pollution de sol suite aux tests que nous réalisons selon la législation en vigueur.

**Conclusion : Le réservoir est étanche et peut rester en service. Une prochaine visite doit avoir lieu avant le 02/11/2026**



Une plaquette verte a été fixée et scellée sur la conduite de remplissage du réservoir le jour même du contrôle.

Le réservoir a fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions de :

- 30 novembre 2000 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Titre III du règlement général pour la protection du travail en ce qui concerne les contrôles des dépôts de liquides inflammables et l'implantation et l'exploitation des stations - service (M.B. 17.01.2001)
- 8 mai 2003 - Arrêté ministériel dérogeant aux dispositions de l'article 590 du titre III du RGPT portant sur le contrôle d'étanchéité des dépôts de liquides inflammables en insérant une nouvelle technique de contrôle: le test en dépression (M.B. 19.03.2004)
- 17 juillet 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service
- 24 juillet 2008 - Arrêté du Gouvernement wallon du modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2003 déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service.

Fait à : Court-St.-Étienne

Signature du technicien



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 125/2023/87575/C01:1

### ANNEXES

#### Système de chauffage

11:58 Jeudi 2 novembre

Non sécurisé - certiservices.azurewebsites.net

4G 25%



Listing test d'étanchéité de la chaîne de mesure avant contrôle



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 125/2023/87575/C01:1

### ANNEXES

Listing test d'étanchéité de la chaîne de mesure avant contrôle



Listing test d'étanchéité du réservoir



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 125/2023/87575/C01:1

### ANNEXES

Listing test d'étanchéité du réservoir



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

REF. 125/2023/87575/C01:1

### ANNEXES

Listing test d'étanchéité du réservoir



Enregistrement des capteurs avec la fuite calibrée



**CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT**

**EXEMPLAIRE ORIGINAL**

**RÉF. 125/2023/87575/C01:1**

**ANNEXES**

**Enregistrement des capteurs avec la fuite calibrée**



**Autorisation d'exploitation**



**CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT**

EXEMPLAIRE ORIGINAL

REF. 125/2023/87575/C01:1

ANNEXES

Certificat d'étanchéité antérieur

11:42 Jeudi 2 novembre 4G 26 %

Non sécurisé — certiservices.azurewebsites.net

1 sur 6

**CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ**  
 Siège social 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine  
 Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlermont, 5030 Gembloux  
 Siège d'exploitation 599 Brusselssesteenweg, 3090 Overijse  
 Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles  
 N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654

Tel. (+32) 02 88 02 171  
 Email info@certinergie.be  
 Site internet www.certinergie.be

**CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT**

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** REF. 125/2023/87575/C01:1

DATE DU CONTRÔLE: 26/08/2023 AGENT VISITEUR: TIAGO FERREIRA  
 ADRESSE DU CONTRÔLE: Rue des Basjeunes 31 - 1490 Court-St-Etienne AGREEMENT REGION WALLONNE: AGRW 116-145/AD6 expire le 19/01/2028

**COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT DE LA CITERNE**  
 Propriétaire: Marie-Cristine Nedergaert  
 #TVA: Non communiqué  
 Adresse: Rue des Basjeunes 31 - 1490 Court-St-Etienne

**SITUATION DU RÉSERVOIR ET DE SES ACCESSOIRES**  
 Plan d'implantation: Non  
 Situation du réservoir: A gauche maison  
 Localisation du dépotage: Sur le réservoir

**RÉSERVOIR**

Automatisme d'exploitation	Non	Date d'entretien, échéance & numéro	/
Capacité autorisée et/ou réelle (litres)	Inconnu	Année d'installation	Inconnu
Origine du réservoir et n° de fabrication	Inconnu	Certificat d'étanchéité antérieur	Oui
Informations sur existants (diamètre et épaisseur)	AB in tank service fait le 16/10/2019	Dimensions du réservoir	Diamètre 150
Hauteur du produit (cm)	18		
Type de réservoir	Cylindrique - Enterré - Simple paroi - Métallique		

**Conclusion: Le réservoir n'est pas étanche et ne peut plus être rempli à l'issue de ce contrôle.**

Une inspection visuelle a été faite et menée sur la conformité de remplissage du réservoir à l'issue du contrôle.

Le réservoir peut être rempli et être à nouveau contrôlé, mais en dehors des règles de l'Etat de ce qui concerne les dépôts de liquides. Avant la réparation du réservoir, l'exploitant doit faire passer, obligatoirement, le réservoir par une société agréée spécialisée dans l'entretien des réservoirs de mazout. Après la réparation des installations, l'exploitant doit passer par une entreprise agréée spécialisée dans l'entretien des réservoirs de mazout, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 17 juillet 2003. Le réservoir est soumis à un contrôle régulier de l'étanchéité. Si le réservoir est rempli de mazout, il est soumis à un contrôle régulier de l'étanchéité. Si le réservoir est rempli d'eau, il est soumis à un contrôle régulier de l'étanchéité. Si le réservoir est rempli de mazout, il est soumis à un contrôle régulier de l'étanchéité. Si le réservoir est rempli d'eau, il est soumis à un contrôle régulier de l'étanchéité.

Le réservoir a fait l'objet d'un contrôle conformément aux dispositions de:  
 - 300 novembre 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif au Titre II du règlement général pour la protection du travail en ce qui concerne les contrôles des dépôts de liquides remplis ou à remplir et l'application de l'arrêté du 17 juillet 2003.  
 - 17 juillet 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif aux conditions techniques des dépôts de liquides remplis ou à remplir et l'application de l'arrêté du 17 juillet 2003.  
 - 17 juillet 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif aux conditions techniques des dépôts de liquides remplis ou à remplir et l'application de l'arrêté du 17 juillet 2003.  
 - 17 juillet 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif aux conditions techniques des dépôts de liquides remplis ou à remplir et l'application de l'arrêté du 17 juillet 2003.

Fait à Court-St-Etienne

Signature du technicien

Chambre de visite et accessoires



## CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 125/2023/87575/C01:1

### › ANNEXES

Plaquette apposée sur le réservoir

